

La capacité d'innover des "jeunes associations" un enjeu pour les quartiers

*Agnès ROLLET-DE SOUZA **
*Andrée CHAZALETTE **
*Murielle KAYSER **

Dans un contexte caractérisé par l'accroissement des inégalités, le changement de nature de la présence des immigrés et la problématique des banlieues, une nouvelle culture populaire émerge depuis les années 80. Le mouvement appelé «jeunes associations» en est un des porteurs. Ce mouvement détient une capacité réelle à recréer des ponts et de la communication, une démocratie à la base, et une citoyenneté participative. Encore faut-il qu'il soit accompagné en vue d'une meilleure organisation interne des groupes et d'une meilleure compréhension de l'environnement.

* FONDA Rhône-Alpes

A la fin des années 70 et au début des années 80, dans un contexte de répression policière et politique, une série de mouvements (grèves de la faim, marches, etc.) revendiquant justice et droits des populations immigrées vivant en France, font apparition sur la place publique. Ces mouvements représentent avant tout l'émergence d'une nouvelle voix citoyenne, jusqu'alors privée de représentation politique (1).

Attachés à la défense de droits bien précis, ils ont souvent été éphémères et ont rarement donné naissance à des formes associatives structurées. Par la suite, soit ils ont été cooptés par divers partis politiques, soit ils se sont retrouvés dans d'autres mouvements associatifs (culturels, etc.)

Or, à la fin des années 80, la question de l'intégration des populations immigrées devient centrale en changeant de nature. On passe d'une immigration de travail au regroupement familial. Ce phénomène et les inégalités croissantes (avec l'apparition des nouveaux pauvres) sont renforcées par un double phénomène de crise :

- d'une part, les grandes institutions intégratrices (Ecole, Justice, Intervention Sociale), les administrations et les services publics, ont de plus en plus de mal à garantir l'égalité des chances et à juguler les inégalités. En conséquence d'une certaine remise en question de la Démocratie Représentative apparaît le besoin de donner du contenu à la démocratie locale (avec la décentralisation) et participative (avec la Politique de la Ville).

- d'autre part, la montée du chômage et

de la précarité de l'emploi aggravent la situation. L'emploi salarié n'est plus un grand intégrateur et la socialisation par le travail ne se fait plus.

La structuration d'associations à la base

Au début des années 90, une série de débats et de grandes déclarations révèlent une réaction politique face à la violence dans les banlieues. Ces discours sont généralement assortis de promesses de soutien aux initiatives locales.

L'ensemble de ces éléments a sans doute constitué la toile de fond qui a favorisé l'émergence, à la base, de toute une série de petites associations issues des milieux de l'immigration et des banlieues. Dès lors, celles-ci ne s'inscrivent plus dans un registre politique ou dans la défense des grandes idéologies en faveur d'une transformation sociale, mais plutôt dans un registre social local : amélioration des conditions de vie, des loisirs, et affirmation d'une identité originale.

Ces associations communément appelées "jeunes associations" (en Rhône-Alpes) pourraient se revendiquer de l'immigration, mais détachées de leur identité d'origine, elles se revendiquent d'un quartier ou d'un territoire. Ces quartiers dits tantôt "sans histoire" tantôt "sensibles", où l'on cherche à mettre en place la "discrimination positive", représentent un vide qui pourrait bien être le foyer d'une nouvelle culture populaire, disparue depuis la fin de la lutte des classes. Ces associations mobilisent essentiellement des jeunes et des femmes qui, dotés d'une volonté

d'insertion, mettent en place des propositions d'actions.

Tentative de définition de ce mouvement en émergence

Suite à ces constats et sous l'impulsion du FAS et de la Préfecture du Rhône, un travail de mise en réseau et de soutien à ce mouvement a été initié en Rhône-Alpes. Ces associations (organisées ou spontanées) se constituent à partir d'une réaction à une situation vécue, d'un groupe d'affinité et/ou d'un territoire. C'est la combinaison de ces trois points qui caractérise les "jeunes associations".

La Fonda Rhône-Alpes (2) distingue dans ce nouveau courant trois grands types d'associations :

- 1 - les associations de quartier à vocation sociale, dirigées par des "leaders" ou "collégiales",
- 2 - les associations communautaires,
- 3 - les associations thématiques (artistiques, sportives, culturelles, ...).

Dans les faits, ces associations se veulent originales. Elles refusent la place (voire l'absence de place) que la société leur accorde. Mais généralement, par manque de reconnaissance extérieure et d'accompagnement, elles finissent par reproduire ce que propose déjà la société par le biais d'équipements tels que les centres sociaux. Elles tendent de même vers une certaine normalisation, car démunies et isolées, elles ne trouvent pas les moyens de construire une voie originale. Aussi sont-elles limitées par les modalités d'accès à des financements publics.

Des compétences particulières à la recherche d'une reconnaissance légitimée

Pourtant, ces associations ont une réelle capacité à élaborer des solutions innovantes en faveur de l'intégration de leurs publics et à susciter des transformations sociales, pour peu que les conditions qui leur sont nécessaires soient réunies. Face aux clivages grandissants entre les logiques institutionnelles "du haut" et les logiques "du bas", les jeunes associations ont une capacité réelle à recréer des ponts et de la communication, là où la parole ne passe plus. Elles permettent une réelle participa-

tion et prise en compte collective des publics en difficulté.

Pourtant, leur légitimité repose bien sur des ressources spécifiques : leur appartenance au quartier, leur milieu d'origine ou leur fonction pour le groupe en référence à la culture d'origine (rôle religieux, d'aîné, de détenteur de patrimoine ou de mémoire collective) qui leur donne la possibilité d'émettre ou de rappeler des règles collectives, leurs compétences (qualification en matière d'animation, d'écoute, de médiation, de régulation des tensions, de pouvoir de parole, d'analyse de l'environnement, etc.), l'importance qualitative et quantitative des informations qu'ils détiennent et leur intégration sociale dans la société d'accueil (emploi, conscience ou activité politique ou syndicale, réseaux de connaissances...).

Ces nouveaux militants sont porteurs d'une culture intrinsèque à leur milieu d'origine et d'une capacité de communication avec la société globale. Ils construisent des projets et des actions in situ, en lien avec l'environnement. La reconnaissance de ces compétences particulières passera par la création d'une nouvelle légitimité dans le sens de bas en haut.

L'enjeu d'actualité est d'accepter que se recrée dans les pratiques (politique, administrative et sociale), une démocratie à la base et une citoyenneté participative. Celles-ci nécessitent des moyens (en termes de formation et d'information) qu'il faudrait accorder à ces habitants pour qu'ils reprennent du pouvoir, non seulement sur leur environnement, mais aussi sur leur destinée collective et personnelle.

Pour avancer, ce mouvement associatif riche d'initiatives et de potentiels humains a besoin aujourd'hui de s'organiser autour d'un mouvement social. C'est en fédérant ce puzzle d'initiatives qu'il trouvera toute sa force et construira sa légitimité.

Des moyens : la formation, l'information et la reconnaissance

En cela, l'accompagnement et le soutien des associations populaires de quartier est indispensable. Il s'agit d'un accompagnement qui leur permette de se résigner dans ces enjeux globaux (quel

projet collectif et avec quelle connaissance du milieu ?), de créer leurs propres conditions de participation (quelle place pour la négociation ?), de définir elles-mêmes la place qu'elles veulent occuper (quelle responsabilité et capacité d'innovation mettre en oeuvre pour une transformation sociale ?).

Cet accompagnement doit se réaliser grâce au soutien de professionnels proches du terrain, à l'interface du politique. L'accompagnement ne doit pas perdre de vue l'autonomie de ce mouvement. Pour cela, il est indispensable de fournir aux responsables et membres associatifs les moyens de déconstruire leur projet de société : d'une part par les outils nécessaires à l'organisation interne des groupes, et d'autre part par la compréhension de l'environnement dans lequel il s'inscrit.

L'organisation associative ne doit pas être un frein à l'émergence d'une parole citoyenne

En dehors du cadre associatif stricto sensu, on ne doit pas oublier la multitude d'initiatives émergeant des milieux populaires. Ce sont d'autres formes d'actions collectives qui peuvent aussi contribuer au maintien de la cohésion sociale. Celles-ci ne doivent pas être reléguées à la marge de tout accompagnement car elles demandent aussi à être reconnues.

La déclaration en association n'est pas toujours le mode d'organisation le plus adéquat. Il faut être vigilant sur le fait qu'il risque parfois de freiner des initiatives, d'autant plus qu'aujourd'hui, le mouvement associatif connaît des pressions diverses, notamment des pouvoirs publics (interrogations sur l'utilité sociale, détournement du désintéressement économique, délégation de missions publiques, etc.). ■

(1) cf. article Patrice Sznitar dans ce même numéro.

(2) La Tribune Fonda : "Pour une synergie de tous les acteurs dans les quartiers", n°115, novembre 1995, 34 rue Casimir Périer 69002 Lyon, 04 78 38 97 30.